



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. Echéance le : 31/07/2025
Magasinier : CS/SB

du : 18/06/2025

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande
5254862	0165285			Zone Expedition : 03					6012151
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €	
** BL 6012151 DU 18/06/2025 **									
MITSUBISHI L200 / TRITON Camion plate-forme/Chassi									
COMMENTAIRE R.A. : MITSUBISHI L200 / TRITON Camion plate-forme/Chassi									
NUMERO DE COMMANDE :									
E:FILTRE HUILE AM	E149160	C45M01	1,00	4	22,05	44,00	12,35	12,35	-1,24
E:ELEMENT FILTRE AIR AM	1667453380	C27K08	1,00	4	37,50	44,00	21,00	21,00	-2,10
E:FILTRE GAZOLE AM	E148109	C25K07	1,00	4	35,80	44,00	20,05	20,05	-2,01
I:FILTRE HABITACLE AM	MHCU2141			4	26,94	50,00	13,47		
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 48,05									
Pieces en commande ... 1									
CHER CLIENT									
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.									
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS									
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.									
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT									

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
5254862	0165285	6012151
Echéance le :	31/07/2025	
18/06/2025	57,66	



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.